



# La Maison des Beaujolais

BELLEVILLE

Nom & Prénom du Contact : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Email :

Adresse.....

Confirme la prestation du ..... / ..... / ..... pour .....h  
à la Maison des Beaujolais pour ..... convives.

## Conditions de Réservation

Aucune réservation confirmée sans un retour de ce document dûment complété.

Le nombre de convives doit être confirmé 14 jours avant la réception. Le nombre de personnes en notre possession 7 jours avant le jour-J sera notre base minimum de facturation.

Fermeture de notre établissement à 1 Heure du Matin maximum. Attention, après minuit un forfait de dépassement de 150 € par heure vous sera facturé.

Un acompte de **30%** vous sera demandé à la signature afin de garantir votre réservation. Le solde du montant total de la prestation sera à régler dans les 7 jours suivant votre réception.

### Par virement :

IBAN : FR76 1780 6002 3104 1747 1071 154

BIC/SWIFT : AGRIFRPP878

Domiciliation : Crédit Agricole Centre Est

### Par chèque

à l'ordre de : « La Maison des Beaujolais »

En signant ce contrat de réservation, je reconnais avoir pris connaissance et accepter sans réserve les termes et conditions dudit contrat.

Fait à..... le ..... / ..... / .....

Bon pour accord,  
Le client :

Bon pour accord,  
La Maison des Beaujolais :  
La Maison des Beaujolais

SAS MDB Beaujolais  
441 av de l'Europe - 69220 Belleville-en-B  
contact@lamaisondesbeaujolais.fr  
04 74 66 16 46  
004 501 008 RCE Villefranche Tarare

### Conditions générales de vente

- Nous nous réservons le droit de modifier les prix en cas d'évolution de TVA.
- Toutes nos factures sont payables comptant. Toute somme non payée à l'échéance prévue soit J+7 donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, en application de la loi du 31 décembre 1992, au paiement d'une somme forfaitaire de 40 € pour le recouvrement et les frais engagés et d'intérêts de retard au taux d'intérêt légal au jour de la facturation, majoré de 10 % multiplié par X-360 (X représentant le nombre de jours de retard par rapport à l'échéance).
- Aucun escompte ne pourra être appliqué, pour anticipation du délai de règlement fixé par la présente facture.
- Toute réclamation, qui n'est pas présentée dans les 8 jours de la prestation, ne sera prise en considération.
- L'acceptation de nos prestations implique également l'acceptation de nos conditions générales de vente.
- En cas de litige, seul le tribunal de commerce de Villefranche Tarare est compétent.

